



MUSÉE DE LA TAPISSERIE  
ET DES ARTS TEXTILES  
DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

## Appel à candidatures Résidence **Recherches 2026**



TAMAT – Musée de la Tapisserie et des Arts Textiles de la Fédération Wallonie-Bruxelles est un lieu incontournable dédié à la tapisserie et aux arts textiles.

TAMAT abrite une riche collection, allant du XV<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui, et propose une programmation culturelle vivante : expositions, résidence artistique, ateliers, conférences,... . Musée et centre de création, c'est un cadre atypique pour explorer l'histoire des arts textiles et découvrir l'actualité des pratiques artistiques contemporaines liées aux matières, aux formes et aux techniques du textile.

La résidence **Recherches** s'inscrit dans cette dynamique, en offrant chaque année, à quatre créateur·trice·s, un temps et un espace pour développer un projet de recherche et de création inscrit dans le domaine des arts textiles ou en lien avec le patrimoine conservé.

### LA RÉSIDENCE RECHERCHES : EXPÉRIMENTATION ET CRÉATION

Durant un an, les artistes-résident·e·s bénéficient d'un espace de travail au sein du musée, d'un accompagnement artistique et ont accès au patrimoine textile conservé par TAMAT et à ses savoir-faire.

Le programme privilégie l'expérimentation comme processus de création, le croisement des disciplines et la découverte de nouvelles formes. Il se veut ainsi un tremplin pour des démarches créatrices et innovantes qui interrogent le textile et/ou son patrimoine.

Une exposition collective clôture la résidence afin de partager les recherches et œuvres réalisées.

### MODALITÉS

- 4 artistes ou créateur·trice·s, individuels ou en collectifs<sup>1</sup> ;
- Durée : du 5 janvier au 19 décembre 2026 ;
- Lieu : ateliers au sein de TAMAT, Place Reine Astrid, 9 – Tournai ;
- Présence attendue :
  - au minimum 1 jour par semaine à l'atelier ;
  - durant les trois semaines intensives prévues en février, avril et juin ;
- Participation aux rencontres professionnelles et rendez-vous d'accompagnement (2x/mois), aux événements publics et open studios.

### MOYENS MIS À DISPOSITION

- Allocation de résidence : 450 €/mois (12 mois) ;
- Aide à la production : forfait de 300 €, pour l'achat de matériel ;
- Rémunération - droits d'auteur : forfait de 600 €, dans le cadre de l'exposition ;
- Mise à disposition d'un atelier individuel ou collectif au sein du musée ;
- Accès aux collections, au matériel technique et au centre de documentation ;
- Suivi artistique et accompagnement personnalisé ;
- Soutien à la diffusion et à la valorisation des projets menés (exposition, rencontres publiques, projets éditoriaux et communication institutionnelle) ;
- Mise en réseau avec des artistes, acteurs culturels et partenaires professionnels.

<sup>1</sup> Les collectifs doivent justifier d'une démarche artistique commune existante.

## PROFIL DES CANDIDAT·E·S

Le programme s'adresse à des artistes-auteur·e·s et créateur·trice·s professionnel·le·s ou en voie de professionnalisation, en Belgique et à l'international<sup>2</sup>, développant une activité artistique et de création originale, dans le domaine des arts visuels, du design, de l'architecture, de l'artisanat d'art ou de disciplines proches, et intéressé·e·s par le champ des arts textiles.

Une bonne maîtrise du français est nécessaire pour participer pleinement aux échanges et activités. La résidence est ouverte à toutes et tous, sans limite d'âge ni de genre. Elle n'est pas accessible aux étudiant·e·s.

## CANDIDATURES ET SÉLECTION

Le dossier de candidature est à transmettre sous la forme **d'un fichier pdf unique** (poids maximum de 10 mo), incluant :

- Une note d'intention présentant votre projet de recherche pour la résidence (max. 1 page) ;
- Un portfolio illustré, présentant votre démarche artistique (max. 10 pages) ;
- Un curriculum vitae ;
- Vos coordonnées complètes et contacts.

Dossier à envoyer **avant le 12 octobre 2025 (minuit)** par courriel à : [residence@tamat.be](mailto:residence@tamat.be). Tout dossier incomplet ou reçu après cette date ne sera pas pris en compte.

### Procédure de sélection :

- Sélection par un jury composé de professionnel·le·s des arts visuels, du textile et de la création contemporaine ; en deux étapes : pré-sélection sur dossier puis entretien en visioconférence avec l'un des membres du jury ;
- Critères principaux : qualité artistique du projet, pertinence de la démarche par rapport au textile et aux missions de TAMAT, motivations, engagement et faisabilité ;
- Communication des résultats : fin novembre 2025.

## CALENDRIER DE RÉSIDENCE 2026

- Résidence : du 5 janvier au 19 décembre ;
- Semaines intensives : 9-13 février, 13-17 avril, 15-19 juin ;
- Rendez-vous d'accompagnement : 2 x/par mois (dates à préciser) ;
- Exposition collective : novembre 2026 > mars 2027.

Un projet soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### **TAMAT MUSÉE DE LA TAPISSERIE ET DES ARTS TEXTILES DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES**

Place Reine Astrid 9  
7500 Tournai  
Belgique

+32(0)69 23 42 85  
info@tamat.be

**tamat.be**

 tamattournai  
 @tamattournai



<sup>2</sup> Les frais de transport entre votre lieu de résidence et TAMAT ne sont pas pris en charge, ni l'hébergement à Tournai.